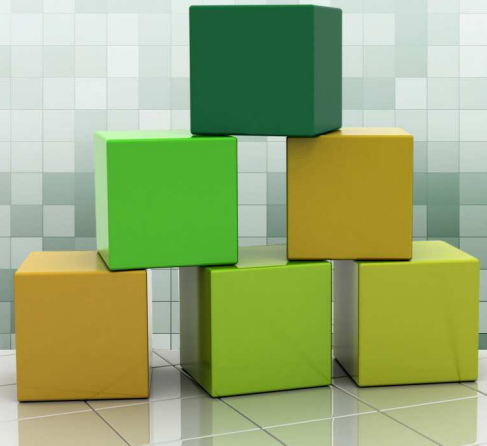




Enrichir notre savoir



DÉCEMBRE 2012

Division de la recherche et de la statistique

Le nombre de filles victimes d'agressions sexuelles déclarées par la police augmente à l'adolescence

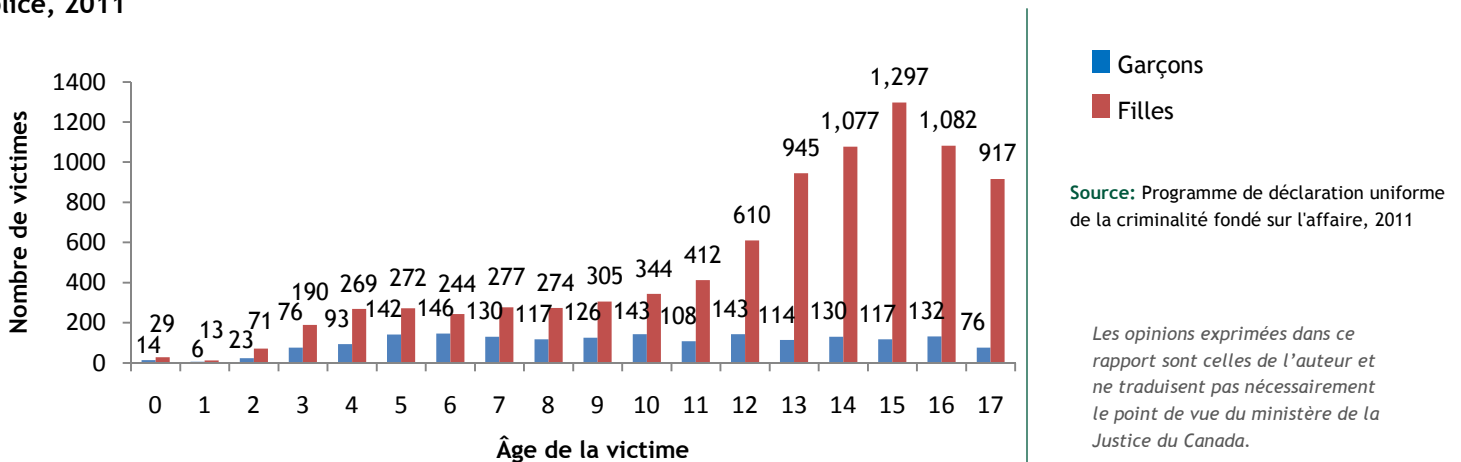
Dans le premier volume de *Enrichir notre savoir*, on examine le nombre de jeunes victimes d'agressions sexuelles (de tous les niveaux : I, II et III). Lorsque nous pensons aux victimes d'actes criminels âgées de moins de 18 ans, nous aurions tendance à vouloir nous focaliser sur les plus jeunes pensant qu'elles sont les plus vulnérables. Mais, comme le montre le graphique 1 ci-dessous, le nombre de filles victimes d'agressions sexuelles (niveaux I, II et III) déclarées par la police commence à augmenter à l'adolescence (vers l'âge de 12 ou 13 ans), atteint son apogée vers l'âge de 15 ans et ensuite commence à diminuer.

Nous savons que la majorité des agressions sexuelles ne sont jamais signalées à la police, et ce, pour des raisons complexes

et souvent d'ordre personnel. D'après l'Enquête sociale générale sur la victimisation (2009), il est estimé que 88 % des agressions sexuelles commises à l'encontre de Canadiens ou de Canadiennes âgés de 15 ans et plus ne sont pas signalées à la police.¹

Les chiffres présentés dans la figure 1 montrent l'écart disproportionné entre les filles et les garçons victimes d'agressions sexuelles. Les jeunes filles adolescentes sont particulièrement vulnérables. Le nombre de garçons victimes d'agressions déclarées par la police reste relativement stable quel que soit l'âge.

Figure 1 : Nombre de victimes (enfants et adolescents de 0 à 17 ans) d'agressions sexuelles déclarées par la police, 2011



¹ Samuel Perreault et Shannon Brennan, *La victimisation criminelle au Canada*, 2009, *Juristat* 30, n° 2 (2010) :14.